



Réponse du Directeur général à la discussion de ses rapports

Une 100^e session historique de la Conférence internationale du Travail

1. Cette historique 100^e session de la Conférence internationale du Travail a eu une forte charge symbolique. Il y a eu un fort soutien politique de haut niveau pour ses travaux et les résultats de ses discussions tripartites ont été d'une qualité exceptionnelle.
2. La Conférence a eu l'honneur de recevoir six chefs d'Etat et de gouvernement, à savoir la Présidente de la Finlande, M^{me} Halonen, la Chancelière de l'Allemagne, M^{me} Merkel, le Président de l'Indonésie, M. Yudhoyono, le Premier ministre de la Fédération de Russie, M. Poutine, la Présidente de la Confédération helvétique, M^{me} Calmy-Rey, et le Président de la République-Unie de Tanzanie, M. Kikwete. Ils sont venus apporter leur plein soutien à l'OIT, exprimer leur foi dans les valeurs de l'OIT, ses méthodes tripartites et son rôle dans l'instauration d'une forte dimension sociale dans la mondialisation. Leur présence ici en ce moment est hautement significative et je les remercie très sincèrement pour leur soutien inestimable.
3. Outre que la Conférence est un lieu unique pour renforcer le soutien politique au rôle de l'OIT dans l'instauration d'une mondialisation plus juste, cette année on a pu y voir un engagement tripartite exemplaire à fournir des résultats majeurs dont on peut légitimement tirer fierté. Des millions de travailleurs domestiques peuvent enfin voir le jour où les droits au travail seront pour eux réalité. En cette période de fortes turbulences dans les économies et les sociétés, la Conférence a décidé de faire un grand pas en avant dans l'extension de la protection sociale. Vous avez décidé de redorer le blason de l'inspection du travail dans le monde du travail après des échanges de points de vue approfondis sur la situation en cours. L'examen approfondi de la mise en œuvre des normes du travail dans les pays a une fois de plus mis en relief la solidité de notre approche pour vérifier l'engagement des pays à honorer leurs engagements.
4. C'est en exécutant efficacement notre programme d'activité – tant sur le plan national que sur le plan international – que nous exercerons le rôle d'avant-garde que nous sommes de plus en plus appelés à jouer tout en faisant face aux défis économiques, sociaux et politiques.
5. Je remercie Daw Aung San Suu Kyi pour le message puissant qu'elle a transmis à la Conférence.
6. Je tiens à remercier tous les délégués pour leur contribution à mes rapports, *Une nouvelle ère de justice sociale, L'égalité au travail: un objectif qui reste à atteindre*, et *La situation*

des travailleurs des territoires arabes occupés, qui ont été présentés à cette 100^e session de la Conférence. Votre message a été puissant et direct. L'OIT est appelée à redoubler d'efforts pour promouvoir un schéma de croissance accompagné de la justice sociale comme principe fondateur du développement durable et des résultats du travail décent.

7. Vous avez solennellement rappelé que la discrimination est injuste et inefficace. Vous avez appelé l'attention sur l'impasse regrettable s'agissant des droits des travailleurs et des citoyens de la Palestine et sur la nécessité de lever les restrictions imposées par les autorités d'occupation. Vous avez renouvelé votre engagement à promouvoir et à appliquer la Déclaration de l'OIT sur la justice sociale pour une mondialisation équitable et le Pacte mondial pour l'emploi.
8. Durant la centaine de sessions de notre histoire, vous et les milliers de délégués qui vous ont précédés avez donné forme aux valeurs qui nous unissent: la justice sociale en tant que fondement de la paix, le respect de la dignité du travail, le dialogue tripartite, une croissance équitable et productive et un développement partagé. Aujourd'hui, les valeurs de la justice sociale continuent à guider nos efforts pour venir en aide aux personnes qui aspirent à une meilleure vie grâce à un travail décent. Ces valeurs soutiennent notre engagement à promouvoir des politiques visant une croissance équitable et un développement mondial équilibré, sources d'avantages à long terme pour les personnes, les économies, les sociétés et l'environnement.
9. La Conférence a bénéficié de la direction efficace de son Président, M. Nkili, ministre du Travail et de la Sécurité sociale du Cameroun. Nous sommes également reconnaissants aux Vice-présidents, M. Lima Godoy, délégué des employeurs du Brésil, M. Hossu, délégué des travailleurs de la Roumanie, et M. Hernández Sánchez, délégué gouvernemental de la République dominicaine.
10. Je dois rendre hommage à l'engagement et à la direction avisée des présidents des commissions de la Conférence et des porte-parole des groupes et des gouvernements, qui ont conduit ces débats complexes à un succès. Je suis reconnaissant à M. l'ambassadeur Matjila, de la République sud-africaine, pour la compétence extrême avec laquelle il a présidé le Conseil d'administration.
11. Un nombre record de femmes et d'hommes se sont inscrits à cette session de la Conférence avec 5 542 délégués, dont 155 ministres. Les femmes déléguées ont représenté 28,3 pour cent des délégués enregistrés, une valeur semblable au 28,2 pour cent de 2010. Nous devons poursuivre nos efforts pour parvenir à au moins un tiers et finalement à une participation égale des femmes à la Conférence.
12. En 1919, le Président de la première session de la Conférence internationale du Travail, le Secrétaire d'Etat au travail Wilson, des Etats-Unis, a déclaré que «jusqu'à nos jours, la question des rapports entre patrons et ouvriers, celle de l'équilibre entre le rendement de travail de l'ouvrier et le souci de sa protection, celle de la répartition équitable du travail, ces questions ont été de tous les temps» et a expliqué que «c'est de leur heureuse solution que dépend le progrès du monde». Aujourd'hui, le progrès du monde repose sur le monde du travail pour parvenir à la justice sociale en tant que fondement de résultats économiques et sociaux durables.

Vers une nouvelle ère de justice sociale

13. Le Président Yudhoyono, de l'Indonésie, a bien situé le problème en déclarant «il ne faut pas voir dans la croissance une fin en soi, mais un moyen de créer des possibilités d'emplois décents pour les gens».

-
14. En insistant sur la nécessité de créer «des emplois qui garantissent le respect des droits du travail et qui fournissent un revenu adéquat aux travailleurs, qui assurent la protection sociale et qui permettent le dialogue social ainsi que la négociation», le Président Kikwete de la République-Unie de Tanzanie, a également appelé à «établir un compromis entre le besoin de trouver un emploi équilibré et les graves lacunes que l'on observe sur le marché informel» où se trouvent la plupart des emplois.
 15. Le Premier ministre Vladimir Poutine de la Fédération de Russie a insisté sur la nécessité de parvenir à «un modèle solide, un modèle harmonieux de croissance économique, propre à garantir le progrès non pas pour un petit nombre d'Etats élus, pas même pour quelques-uns, mais pour l'ensemble de la communauté mondiale». Je me félicite de son invitation à réfléchir de manière approfondie au moyen d'une vaste consultation et de ce qu'il a appelé un «dialogue social constructif» sur les moyens de combiner travail décent et taux de croissance économique robustes.
 16. Tout au long de la session, de nombreux délégués ont souscrit à mon appel à une nouvelle ère de justice sociale. Je suis reconnaissant à tous les délégués qui ont appuyé les principaux arguments de mon rapport et aux quelques-uns qui ont adopté un point de vue plus critique. Nombreux ont été ceux à reconnaître les limites des schémas actuels de croissance. Nombreux ont également été ceux à reconnaître la pertinence des valeurs et des instruments de l'OIT pour élaborer des approches de rechange qui contribueront à l'objectif de la justice sociale.
 17. M^{me} Mladenov, ministre de la Bulgarie, a également soutenu la nécessité d'une nouvelle ère de justice sociale et de «respect du rôle primordial que les hommes seront appelés à jouer dans l'élaboration des politiques». M. Rayi, ministre du Népal, s'est félicité de mon appel à une nouvelle ère de justice sociale et de croissance fondée sur un développement durable. M. Yin, ministre de la Chine, a plaidé pour une croissance inclusive, «l'aspiration commune à tous les peuples du monde». M. Mensah, ministre du Ghana, a déclaré que le moment était venu «de s'engager dans une nouvelle voie pour permettre une croissance mondiale fondée sur l'équité et la justice sociale». M^{me} Larsen, Secrétaire d'Etat de la Norvège, a déclaré que «le travail décent est essentiel pour assurer une croissance économique équitable et durable». Elle a été soutenue par M. Kharge, ministre de l'Inde, qui a déclaré que «assurer la durabilité des acquis sociaux et obtenir une croissance n'excluant personne: tel est aujourd'hui le grand problème, un problème universel». M. de Luxan Meléndez, délégué gouvernemental de l'Espagne, a fait remarquer que «la croissance est une nécessité mais, ce qui est tout aussi important et nécessaire, est de savoir comment elle doit s'organiser, à quel prix et quelles sont les conséquences de la distribution des richesses pour les populations».
 18. M^{me} Polaski, déléguée gouvernementale des Etats-Unis, a indiqué que nous avons besoin d'un autre type d'économie «qui crée de la croissance en assurant une large répartition des bénéfices». M. El Borai, ministre de l'Egypte, a rappelé que la nouvelle Egypte s'est soulevée après des appels sous le slogan «Dignité humaine, liberté et justice». M. Sufian, ministre du Bangladesh, a affirmé que «nous devons gagner la bataille contre les inégalités mondiales et la pauvreté ... sinon, la mondialisation restera une promesse pour nombre d'entre nous». M^{me} Ghani, déléguée gouvernementale de l'Afghanistan, nous a rappelé que «le chômage reste l'un des plus graves problèmes sociaux de l'Afghanistan qui, dans bien des cas, déstabilise la sécurité en Afghanistan».
 19. M. Rachman, délégué des employeurs de l'Indonésie, a fait savoir que «Construire l'avenir avec le travail décent», la devise de notre Conférence, est l'une des principales préoccupations de son association d'employeurs. M. Shokhin, délégué des employeurs de la Fédération de Russie, a déclaré que «les pays et la communauté internationale cherchent de nouvelles voies pour arriver à la croissance durable et au développement social graduel»

en se fondant sur «des nouveaux emplois qui offrent un travail décent». M. Gutiérrez Candiani, délégué des employeurs du Mexique, a averti que «d'autres crises apparaîtront si nous ne sommes pas capables de générer les possibilités et de créer les milliards d'emplois décents qui manquent dans le monde».

20. M. Jennings, délégué des travailleurs de Union Network International, a appelé à «une nouvelle ère de responsabilités pour les entreprises» en déclarant «qu'il est temps pour l'OIT qu'advienne la justice et les responsabilités sociales, chaque jour, partout dans le monde et pour tout un chacun». M^{me} Thapper, déléguée des travailleurs de la Suède, a déclaré que «le rapport du Directeur général devrait être une lecture obligatoire pour tous les politiciens» en ajoutant que les travailleurs et les travailleuses souffrent maintenant de politiques passésistes. M. Matombo, délégué des travailleurs du Zimbabwe, estime quant à lui que «les valeurs fondatrices de l'OIT et la nécessité d'une paix durable sont réalisables si les gouvernances économique et politique changent afin de préserver l'économie réelle et les populations». M. Lisboa, délégué des travailleurs du Brésil, parle du rapport comme d'un «indicateur nous incitant à rechercher le plein emploi et à lutter pour la justice sociale, avec le tripartisme comme base du dialogue social».
21. Je partage pleinement le point de vue de M. Funes de Rioja, délégué des employeurs de l'Argentine et président du groupe des employeurs, lorsqu'il déclare: «la création d'emplois n'est pas simplement nécessaire pour résoudre les troubles sociaux ou répondre aux demandes sociales. C'est une des conditions essentielles pour la paix, le développement et la justice.»
22. Je suis reconnaissant à Hilda Anderson, déléguée des travailleurs du Mexique, pour avoir rappelé que «le tripartisme que pratique cette institution a été, notamment pour les travailleurs, fondamental et surtout utile»; et à M. Kurshid Ahmed, délégué des travailleurs du Pakistan, pour avoir dit que «si la justice sociale n'est pas réalisée, ce sera un danger pour la prospérité».
23. Durant la table ronde sur *L'emploi et la justice sociale dans une économie qui se mondialise*, M. Radwan, ministre des Finances de l'Égypte, a proposé des mesures concrètes pour appliquer la politique budgétaire à la justice sociale en mettant les emplois au centre de l'élaboration des politiques économiques. M. Min Zhu, conseiller spécial du FMI, a appelé à réfléchir à la création d'emplois avec des objectifs à plus long terme et à une combinaison bien étudiée de politiques micro et macroéconomiques. M^{me} Sharan Burrow, secrétaire générale de la Confédération syndicale internationale (CSI), a appelé à un plus grand soutien à l'économie réelle et à un pacte pour l'emploi des jeunes.
24. Les dirigeants s'occupant de jeunes invités à la Conférence ont décrit les problèmes des jeunes partout dans le monde et leur rôle dans la recherche de la justice sociale. Durant la table ronde *La jeunesse arabe: aspirer à la justice sociale*, M. Marouen Cherif, coordinateur des jeunes travailleurs de l'Union générale tunisienne du travail (UGTT), a rappelé que 70 pour cent de la jeunesse tunisienne étaient au chômage avant la révolution, découragée et déçue qu'elle était par le manque de débouchés. Les coordonnateurs des jeunes se sont accordés à dire la nécessité d'élargir la participation des jeunes dans les divers cadres institutionnels.
25. Je suis reconnaissant à M. Osvaldo Hurtado, ancien Président de l'Équateur, M. John Kufuor, ancien Président du Ghana, M. Olusegun Obasanjo, ancien Président du Nigéria, M. Wim Kok, ancien Premier ministre des Pays-Bas, et M. Abdulkarim Al-Eryani, ancien Premier ministre du Yémen, d'avoir partagé leur vaste expérience politique avec la Conférence. Ils ont envoyé un message fort sur la nécessité d'un modèle de croissance fournissant «des emplois, des emplois, des emplois et des emplois», comme l'a déclaré le Président Obasanjo. Je suis convaincu que leurs avis peuvent s'avérer particulièrement

précieux pour aller de l'avant dans notre programme d'activité. J'attends avec intérêt de collaborer avec le Club de Madrid sur les principales questions politiques intéressant l'OIT.

- 26.** Leur message a été repris tout au long de la Conférence. M. Fakeih, ministre de l'Arabie saoudite, a indiqué: «La réalisation du plein emploi et l'éradication des causes du chômage figurent parmi les principales priorités du Royaume d'Arabie saoudite.» M. Andre, ministre du Portugal, a fait valoir que «l'emploi doit être conçu comme un bien et un droit pour tous. C'est pourquoi le plein emploi doit rester un objectif des politiques publiques.» M. Lee, ministre de la République de Corée, a indiqué que: «Le gouvernement coréen a donné à l'emploi la plus haute priorité dans son action nationale afin de créer une société équitable et inclusive par l'emploi.» M. Wig, délégué des employeurs de l'Inde, a appelé à des «entreprises durables et des emplois de qualité, les outils les mieux à même d'apporter la justice sociale». M. Proença de Macêdo, délégué des employeurs du Brésil, a parlé du travail décent et des entreprises comme étant «les deux faces de la même médaille qui requièrent une attention égale». M. Jrad, délégué des travailleurs de la Tunisie, a déclaré que: «Nos peuples ont compris que l'on ne peut pas séparer la justice politique et la justice sociale», en ajoutant que la liberté, la démocratie, le travail décent et la justice sociale sont indissociablement liés.
- 27.** Je remercie tout particulièrement les secrétaires exécutifs des commissions économiques et régionales des Nations Unies, Noeleen Heyzer de la CESAP, Rima Khalaf de la CESA, Ján Kubiš de la CEE, et les secrétaires exécutifs adjoints Jennifer Kargbo de la CEA et Antonio Prado de la CEPAL, pour leurs contributions précieuses. Dans une large mesure, ils ont observé les écarts croissants dans la répartition des gains de la croissance et ont proposé plusieurs options pour parvenir à un schéma de croissance plus efficace et plus équilibré contribuant à une mondialisation plus équitable, plus verte et plus durable. Les commissions régionales apportent des analyses et des orientations particulièrement précieuses et le Bureau continuera à collaborer étroitement avec elles.
- 28.** A de nombreux égards, leurs observations convergent avec les points de vue exprimés par les délégués. M. Kyritsis, délégué des travailleurs de Chypre, a indiqué que «l'exacerbation des inégalités dues à la mondialisation, ainsi qu'aux perspectives actuelles qui surestiment la capacité du marché à s'autoréguler, minimisent le rôle de l'Etat et sous-estiment la valeur du travail». M. Hamadeh, délégué des employeurs du Liban, a déclaré: «Les répercussions de la crise économique mondiale continuent à se faire sentir sur la situation de millions de personnes qui ont perdu leur emploi ou dont le niveau de vie a considérablement baissé, ou qui risquent de subir les conséquences des mesures d'austérité qui ne manqueront pas de se produire à l'avenir.» M. Nkili, notre Président, a indiqué: «La crise dont nous sortons à peine nous fournit l'occasion ... de faire le point sur les raisons de l'échec du modèle de mondialisation antérieur, échec dont la crise n'est qu'un symptôme.»
- 29.** M. Nakamura, délégué des employeurs du Japon, a déclaré que «le dialogue social constructif joue un rôle important pour promouvoir la répartition équitable de la richesse ainsi créée».

Une dimension sociale affirmée de la mondialisation

- 30.** Notre Organisation a bien défendu la justice sociale pour une mondialisation équitable. Je suis heureux de constater que ce rôle s'est considérablement renforcé pendant la Conférence.

-
- 31.** La Chancelière Merkel a conclu son discours à la Conférence par ces mots: «Vous marquez la mondialisation de votre empreinte et vous devez continuer à agir dans ce sens.» La Présidente de la Finlande, M^{me} Tarja Halonen, évoquant la Commission mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation qu'elle a coprésidée avec l'ancien Président de la République-Unie de Tanzanie, M. Mkapa, a déclaré que les conflits découlent aussi de l'absence de justice sociale, et elle a souligné le rôle des politiques de l'OIT s'agissant d'atténuer les tensions dans le monde, d'instaurer davantage de justice et de renforcer la sécurité. Avec éloquence, elle a plaidé en faveur de «la mise en œuvre des trois piliers – économique, social et écologique – du développement durable», comme étant le moyen le plus efficace d'assurer la sécurité.
 - 32.** La Présidente de la Confédération suisse, M^{me} Micheline Calmy-Rey, a déclaré qu'«il appartient à l'OIT de s'engager corps et âme dans une approche multilatérale cohérente des politiques économiques, sociales, commerciales et financières en renforçant les moyens qui lui sont propres et en invitant au dialogue international».
 - 33.** L'instauration d'un équilibre dans les politiques entre les objectifs économiques, sociaux et écologiques est un thème récurrent de vos discussions.
 - 34.** M. Munyes, ministre du Kenya, a indiqué que: «Le Kenya partage la conviction que le développement socio-économique et la protection de l'environnement sont étroitement liés entre eux et sont des éléments qui se renforcent mutuellement dans le processus de développement durable.» Je m'associe à la déclaration de M. Yin, ministre de la Chine, qui a évoqué la nécessité de «renforcer la coordination des politiques budgétaires, financières, industrielles et de l'emploi, créer des possibilités d'emploi justes, améliorer la qualité de l'emploi et nous efforcer de parvenir au plein emploi».
 - 35.** M. Bertrand, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Santé de la France, s'exprimant au nom de la présidence française du G20, a noté que «la mondialisation conduit aussi à des déséquilibres» et indiqué que la coordination entre les organisations internationales «est essentielle pour renforcer la cohérence entre les politiques sociales, d'une part, et les politiques économiques, financières et de développement, d'autre part». Il a également demandé que l'on systématiser «la présence d'observateurs réciproques dans les organisations internationales» et il a souhaité que l'OIT soit consultée «pour évaluer l'impact social des mesures envisagées par d'autres organisations internationales».
 - 36.** M. Puig, ministre de la République dominicaine, a estimé que «la coordination menée par l'OIT avec d'autres institutions et organismes de coopération multilatérale est essentielle pour rechercher des réponses créatives et innovantes visant à redéfinir une architecture, des relations économiques internationales fondées sur une vision du développement plus juste et plus équilibrée». M^{me} Milquet, Vice-Première ministre de la Belgique, a plaidé en faveur d'un «nouveau déploiement économique mondial» et d'une «plus grande cohérence et coordination des systèmes multilatéraux au service de la dimension sociale de la mondialisation».
 - 37.** M. Nakamura, délégué des employeurs du Japon, a dit qu'il était fermement convaincu que «pour faire de l'investissement un moteur de la création d'emplois, il faut nécessairement que le travail décent aille de pair avec la protection sociale». M. Cortes Aguilar, ministre du Panama, a fait remarquer que «nous nous efforçons de faire en sorte que l'esprit des accords commerciaux internationaux bilatéraux et multilatéraux que nous avons ratifiés ne porte pas atteinte à nos travailleurs» et qu'il soutient la création d'emplois décents.
 - 38.** M. Sommer, délégué des travailleurs de l'Allemagne, s'est félicité de la coopération accrue entre l'OIT et d'autres institutions multilatérales et il a fait savoir que «c'est bien», tout en appelant l'OIT à «s'assurer un rôle de premier plan dans le débat mondial» en adoptant «sa

propre position intellectuelle». Pendant le G20, il a ajouté que «l'OIT est désormais dans l'obligation d'apporter sa contribution». Il a plaidé en faveur de la mise au point de nouvelles normes pour «trouver une parade à la dévalorisation continue du travail».

L'égalité au travail: Un objectif qui reste à atteindre

39. Le rapport global établi cette année clôt le troisième cycle des rapports globaux depuis que la Déclaration de 1998 a été adoptée. M^{me} Bjurström, ministre du Travail de la Norvège, a encouragé tous les Etats Membres à accélérer le processus de ratification des deux conventions fondamentales sur la discrimination, et elle a demandé «une plus grande coopération au sein du système multilatéral sur la question de la discrimination». M^{me} Lopes, ministre d'Etat du Brésil chargée des politiques en faveur des femmes, nous a rappelé que, à l'heure de la mondialisation, il existe «un lien direct entre les effets des crises économiques et financières et les politiques de promotion de l'égalité et de lutte contre la discrimination». M. O'Reilly, délégué des employeurs de la Nouvelle-Zélande, a souligné que la préoccupation relative à la discrimination se justifie parfaitement d'un point de vue commercial et économique sur le lieu de travail, et il a indiqué qu'un certain nombre d'entreprises ne se contentaient plus «de se conformer aux législations existantes [et qu'elles prenaient les devants] par des initiatives volontaires». M^{me} Diallo, déléguée des travailleurs de la Guinée, a souligné que, en dépit de l'affirmation universelle d'égalité, la situation caractérisée actuellement par la discrimination est très grave, et elle a attiré l'attention sur le sort pénible des travailleurs et des travailleuses des minorités raciales et ethniques, y compris les travailleurs migrants et ceux qui vivent avec le VIH/sida.
40. La persistance de la discrimination fondée sur le sexe, soulignée par notre intervenante extérieure, M^{me} Michelle Bachelet, ancienne Présidente du Chili et directrice exécutive de ONU-Femmes, a éveillé de multiples échos. Son discours a été suivi par la signature d'un Protocole d'entente améliorant la coopération entre l'OIT et ONU-Femmes. A cette occasion, M^{me} Bachelet a dit que: «C'est une occasion extraordinaire qui nous est offerte de faire avancer les objectifs d'égalité entre les sexes et d'autonomisation des femmes, et de garantir un travail décent aux femmes du monde entier.» Comme l'a souligné M^{me} Byers, déléguée des travailleurs du Canada, «des formes anciennes de discrimination, telles que le racisme et le sexisme, persistent. On constate par ailleurs des formes de discrimination nouvelles, telles que celles qui se fondent sur le statut VIH/sida, l'âge, ou encore l'homophobie, et qui font rage.» Beaucoup estiment que la discrimination au travail est un phénomène complexe et difficile à maîtriser, mais ils soulignent le rôle important de toutes les parties. M. Rahman, délégué des employeurs du Bangladesh, s'exprimant au nom du groupe des employeurs, a fait observer que «la connaissance et la capacité de gérer des formes de discrimination bien ancrées dans le monde du travail incombent à nos partenaires sociaux». M^{me} Pelei, déléguée gouvernementale de la Hongrie, s'exprimant au nom de l'Union européenne, a souligné que «pour lutter contre la discrimination et donner des chances égales à tous, les gouvernements et les partenaires sociaux doivent collaborer encore davantage et assumer pleinement les responsabilités qui leur incombent en la matière».
41. Vous avez été nombreux à admettre que le principal défi dans la lutte contre la discrimination repose sur la capacité institutionnelle de mettre en œuvre des politiques de non-discrimination et d'égalité au travail. Nombre d'entre vous ont appuyé les quatre domaines de priorité stratégiques soulignés dans le rapport.

La situation des travailleurs des territoires arabes occupés

42. Malheureusement, mon rapport annuel sur la situation des travailleurs dans les territoires arabes occupés laisse entendre qu'il y a eu peu ou pas du tout de progrès. Je prends note des graves préoccupations exprimées par de nombreux délégués concernant la situation difficile dans laquelle se trouvent les travailleurs des territoires arabes occupés. A leur instar, j'exprime ma solidarité et je lance un appel urgent pour qu'il soit mis fin aux conditions trop souvent inacceptables imposées par l'occupation. M. Majdalani, ministre du Travail de l'Autorité palestinienne, a invité toutes les délégations à lire le rapport du BIT. M. Luqman, Directeur général de l'Organisation arabe du travail, est d'avis qu'«il n'est pas possible d'améliorer la situation dans ces territoires si l'occupation ne lève pas les restrictions imposées et si cette occupation se poursuit».
43. De nombreux délégués ont exprimé leur soutien plein et entier aux efforts continus de l'OIT visant à améliorer la situation de ces travailleurs, et ont lancé un appel en faveur du renforcement de la coopération technique dans les territoires arabes occupés.

Nouveaux instruments garantissant la protection des travailleurs domestiques

44. La Conférence a adopté à une écrasante majorité une nouvelle convention complétée par une recommandation sur le travail décent pour les travailleurs domestiques, telles qu'elles ont été proposées par la commission établie à cette fin. C'est un événement historique pour l'OIT, et je souhaite féliciter tous ceux qui ont travaillé pendant plusieurs années pour atteindre cet objectif. Je rends hommage aux nombreux dirigeants des organisations de travailleurs domestiques qui ont fait en sorte que la question reste à l'ordre du jour et qui nous ont rappelé que l'organisation est un facteur indispensable de l'évolution sociale. M. Cacadac, délégué gouvernemental des Philippines et président de la commission, a fait remarquer que c'est la première fois que la Conférence internationale du Travail, ou toute autre organisation internationale, a débattu «de l'adoption de nouvelles normes internationales du travail visant à octroyer aux travailleurs domestiques le respect et les droits dont jouissent d'autres travailleurs».
45. M. Lupi, ministre du Brésil, nous a fait part de souvenirs personnels très forts: «Je me rappelle de mon grand-père qui a travaillé si dur pour élever ses enfants et ses petits-enfants. Il serait fier de voir que l'un de ses petits-enfants a participé à l'adoption d'une convention qui couvre un secteur dans lequel il a tant travaillé.»
46. M. Mackay, délégué des employeurs de la Nouvelle-Zélande et vice-président employeur de la commission, a souligné l'esprit positif qui a caractérisé les travaux de la commission lorsqu'il a dit: «Les employeurs sont prêts à travailler avec les gouvernements pour résoudre les préoccupations liées aux travailleurs domestiques ... il nous faut simplement poursuivre le travail.»
47. M^{me} Moore, déléguée des travailleurs de la Barbade, s'exprimant au nom de M^{me} Yacob, déléguée des travailleurs de Singapour et vice-présidente travailleuse de la commission, a dit que: «Nous estimons donc que l'adoption de ces instruments est une mesure très importante sur la voie de la justice sociale parce qu'elle représente un investissement positif dans des millions de familles, de lieux de travail et de communautés.»
48. Un certain nombre d'orateurs ont exprimé des réserves concernant une disposition de la nouvelle convention. Je suis convaincu qu'avec le temps et grâce au dialogue et à

l'expérience nous surmonterons ces difficultés, comme nous l'avons toujours fait lorsque nous avons adopté une nouvelle convention.

Un nouveau souffle pour l'universalisation de la sécurité sociale

49. Les conclusions de la Commission pour la discussion récurrente sur la protection sociale ont donné un nouveau souffle à l'universalisation de la sécurité sociale.
50. Je suis entièrement d'accord avec M. Matiza, délégué gouvernemental du Zimbabwe et rapporteur de la commission, lorsqu'il dit: «ce rapport, avec ses conclusions, adresse au monde un message fort de l'OIT. Il dit en substance qu'une protection sociale juste pour tous et tenant compte des particularités personnelles et nationales doit être un élément constitutif de la société mondialisée.»
51. La commission a bénéficié de la présence et des directives de Michelle Bachelet, présidente du Groupe consultatif de haut niveau sur le socle de protection sociale, et de M^{me} Sudha Pillai, représentant le gouvernement de l'Inde et membre du groupe consultatif.
52. Je souhaite remercier M. Barde, délégué des employeurs de la Suisse et vice-président employeur de la commission, pour les nombreux commentaires positifs qu'il a faits sur les travaux préparatoires entrepris par le Bureau, et pour la pertinence de ses commentaires sur les liens qui existent entre la protection sociale et l'emploi, sur l'économie informelle, sur l'évolution démographique et le rôle du secteur privé dans la fourniture de la protection sociale.
53. M^{me} Kelly, déléguée des travailleurs de la Nouvelle-Zélande et vice-présidente travailleuse de la commission, a mis en lumière l'importance des travaux de la commission lorsqu'elle a dit: «A cette 100^e session de la Conférence internationale du Travail, nous avons envoyé un message très fort: l'extension horizontale et verticale de la sécurité sociale est un pilier essentiel du développement durable. Elle est nécessaire, elle est possible et nous pouvons la réaliser.»
54. J'exprime ma reconnaissance à l'ambassadeur Feyder pour la compétence avec laquelle il a guidé cette commission, qui propose d'inscrire à l'ordre du jour de la session de 2012 de la Conférence l'élaboration d'une nouvelle recommandation pour compléter les normes existantes de l'OIT en matière de sécurité sociale. Selon les conclusions que vous avez adoptées, un nouvel instrument «aiderait les Etats Membres en leur fournissant des orientations souples mais faisant sens, à établir des socles de protection sociale dans le cadre de systèmes complets de sécurité sociale adaptés à la situation et au niveau de développement de chaque pays».

Administration du travail et inspection du travail

55. Je suis particulièrement fier de l'excellent travail réalisé par la Commission de l'administration du travail. La question est au cœur des travaux de l'OIT depuis sa création en 1919. L'heure est venue de renforcer ces instruments axés sur l'équité et la défense des droits au travail, et c'est ce que la commission vient d'accomplir.
56. M. Mdwaba, délégué des employeurs de l'Afrique du Sud et vice-président employeur de la commission, a fait remarquer que «nous sommes tombés d'accord sur le fait que nous avons bien travaillé»; M. Gurney, délégué des travailleurs du Royaume-Uni et vice-président travailleur de la commission, a dit: «nous sommes heureux que les conclusions

de la commission soient fortes et claires: il faut une inspection et une administration du travail qui protègent tous les travailleurs».

- 57.** Je me réjouis de la nature concrète et tournée vers l'avenir de ces conclusions comme l'a dit M^{me} Kvam, déléguée du gouvernement de la Norvège et présidente de la commission: «ces conclusions constituent une base solide sur laquelle est fondé le travail qui se fera à l'avenir dans ce domaine, et elles fourniront à l'OIT et à ses mandants des orientations utiles pour s'attaquer aux nombreux problèmes urgents qui se posent à l'administration et aux inspections du travail dans le monde entier».
- 58.** Il est intéressant de noter que M^{me} Albuquerque, déléguée du gouvernement du Brésil et rapporteuse de la commission, a pu évoquer «un exemple remarquable d'engagement tripartite» dans la mesure où de nombreux membres de la commission «continueront de travailler ensemble, à rechercher de nouveaux moyens de coopérer et de mettre en commun des connaissances».

Application des normes

- 59.** La Commission de l'application des normes a mené à bien sa tâche difficile grâce à une participation et un dialogue tripartites authentiques. Je prends note de l'importance accordée par la commission à la coopération technique et l'assistance de l'OIT s'agissant d'aider les Etats Membres à mettre en œuvre les normes internationales du travail. J'entends l'appel d'Ed Potter, délégué des employeurs des Etats-Unis et vice-président employeur: «l'OIT doit travailler avec ses Etats Membres pour combler les lacunes dans la mise en œuvre: il s'agit des différences entre les législations et pratiques nationales et les normes de l'OIT qui ont été ratifiées». C'est une préoccupation que je partage et que nous devons continuer à tenter de résoudre sur les plans national et international.
- 60.** A l'instar de Sérgio Paixão Pardo, délégué gouvernemental du Brésil et président de la commission, j'estime que les conclusions «qui reflètent les débats de la commission doivent être considérées comme le point de départ d'un dialogue et d'un programme d'action visant à corriger des éventuels manquements dans l'application d'une convention». Je me félicite de la proposition en vertu de laquelle les partenaires sociaux réexamineront les critères et les procédures d'élaboration de la liste des cas requérant une attention particulière.
- 61.** Je prends note de la remarque de Luc Cortebeeck, délégué des travailleurs de la Belgique et vice-président travailleur de la commission, qui a dit que: «c'est bien souvent le seul espace international où les travailleurs peuvent dénoncer ce qu'ils vivent au quotidien dans certains pays. Ils le font dans la discipline et avec dignité.»
- 62.** Je prends note des préoccupations soulevées par M. Syder, délégué des employeurs du Royaume-Uni, concernant la gouvernance de la surveillance tripartite des normes du travail, le rôle de l'étude d'ensemble et les procédures permettant de s'entendre sur les cas requérant une attention particulière. Je prends également bonne note de sa suggestion de «donner la possibilité aux délégués de recevoir des documents électroniques».
- 63.** Je me félicite des efforts continus consentis par la commission chargée d'abolir le travail forcé au Myanmar. Je remercie Daw Aung San Suu Kyi d'avoir lancé ce vibrant appel à l'OIT: «Il ne faut pas que la Birmanie échoue et il ne faut pas que le monde abandonne la Birmanie.»

-
- 64.** Je félicite M. Redfern, ministre de Kiribati, qui a annoncé que son pays avait ratifié les huit conventions fondamentales de l'OIT, et qui a ajouté: «L'expérience a montré à mon pays que l'Agenda du travail décent était synonyme d'une croissance économique durable et la seule voie à suivre pour une nouvelle ère de justice sociale.»

Programme et budget pour 2012-13

- 65.** Je remercie la Conférence d'avoir adopté, à une écrasante majorité, le programme et budget pour 2012-13. J'aimerais aussi remercier ceux qui n'ont pas pu voter en faveur du budget et qui se sont donné du mal pour expliquer que leurs décisions n'étaient en aucun cas un signe d'absence de soutien à l'OIT, mais qu'elles étaient plutôt dues à leur situation budgétaire nationale.
- 66.** La discussion de la Commission des finances des représentants gouvernementaux a mis en lumière le soutien constant et fort apporté aux travaux de l'Organisation, notamment en ces temps d'incertitude concernant le redressement économique et de l'emploi. Beaucoup de membres ont exprimé leur appréciation des efforts consentis par le Bureau pour proposer des ajustements au niveau du budget recommandé par le Conseil d'administration en mars, ainsi que de la création d'un comité interne de haut niveau d'examen des dépenses afin d'accroître la rentabilité du financement. Ils se sont également réjouis du consensus tripartite qui s'est dégagé en faveur des priorités budgétaires et de l'accent accru qui a été mis sur la connaissance.

Aller de l'avant

- 67.** Au terme de cette 100^e session, j'estime que nous avons répondu aux vœux exprimés par Sir Roy Trotman, délégué des travailleurs de la Barbade, lorsqu'il a dit au début de la session «l'ordre du jour de cette 100^e session nous donne une occasion unique de définir la voie pour rendre notre Organisation plus forte, plus dynamique et plus réactive».
- 68.** Dans ma déclaration d'ouverture, j'ai utilisé quatre termes qui décrivent ce que ce modèle potentiel de croissance économique dotée de justice sociale exige de nous: direction, connaissance, dialogue et coopération.
- 69.** Chacun de nos intervenants extérieurs a demandé à sa manière à l'OIT d'exercer cette direction. De nombreux délégués, de manière diverse, ont appelé l'OIT à continuer d'assumer son rôle directeur. Sir Roy Trotman a parlé de la nécessité de faire preuve «de courage et de volonté politique».
- 70.** Etant donné la situation si préoccupante de tant de jeunes dans le monde d'aujourd'hui, nous avons entendu les propositions importantes du Président Yudhoyono qui suggère «d'œuvrer à une coalition mondiale en faveur de l'emploi des jeunes»; et celles de la Chancelière Merkel concernant «un pacte pour l'emploi» dont l'objectif serait de doter autant de jeunes que possible en Afrique du Nord et au Moyen-Orient de formation et de qualifications. Nous répondrons à toutes ces propositions et, l'année prochaine, nous aurons l'occasion de poursuivre notre examen de cette question lors de la discussion de la Conférence sur l'emploi des jeunes.

-
- 71.** La connaissance, c'est le recueil des données d'expérience et des éléments d'appréciation concernant des solutions qui ont fait leurs preuves; il faut aussi les appliquer pour répondre aux défis que nous avons mis en lumière. Selon M. Rønne, délégué des employeurs du Danemark, l'OIT doit être «une véritable organisation des connaissances plutôt qu'une organisation soucieuse de donner son avis». Voilà donc le défi que nous sommes prêts à relever.
- 72.** Le dialogue est notre image de marque. Nos intervenants extérieurs ont tous souligné cette caractéristique particulière de notre institution. Comme l'a dit la Présidente de la Finlande: M^{me} Halonen, «Le tripartisme fait la spécificité et la force de l'Organisation. Les trois parties s'étant engagées à respecter les décisions de l'OIT, il leur est donc plus facile de promouvoir la mise en œuvre de ces décisions dans leur propre pays.»
- 73.** De nombreux délégués ont dit à quel point le dialogue tripartite est fondamental pour l'identité de l'OIT et ses méthodes de travail. Vous avez rappelé que le tripartisme en action ici à Genève est une chose, et nous en avons vu d'excellentes démonstrations au cours de cette 100^e session; cependant, le tripartisme compte beaucoup plus encore au niveau national, et à ce niveau-là aussi il doit être renforcé.
- 74.** M^{me} Støjberg, ministre de l'emploi du Danemark, a souligné que «l'esprit du tripartisme et du dialogue social est le résultat de nombreuses années de dur labeur». M^{me} Cruz, déléguée des travailleurs du Costa Rica, s'est félicitée «de l'issue positive du dialogue et de la négociation tripartites menés lors de cette Conférence car cela a permis que le dialogue social soit explicitement reconnu comme un élément clé de l'application des principes fondamentaux concernant le travail».
- 75.** Enfin, la coopération est la nature même de notre travail: la coopération tripartite, la coopération nationale, la coopération mondiale dans tous les pays, la coopération Sud-Sud et la coopération entre les institutions multilatérales. M. McLeod, ministre de la Trinité-et-Tobago, l'a bien dit: «J'espère vivement que de nouveaux mécanismes seront mis au point pour faciliter les échanges d'informations, les meilleures pratiques et le savoir-faire, afin de soutenir nos activités de travail décent respectives. Nous devons nous unir pour créer une société dans laquelle les gens travailleront dans la dignité.»
- 76.** J'engage chacun ici à réfléchir sérieusement à la forte orientation que nous ont donnée les dirigeants de ce monde ainsi que nos propres discussions et les décisions que nous avons prises concernant le rôle moteur que l'Organisation doit jouer à ce stade, et à ce que nous pouvons faire pour la rendre plus efficace dans une ère nouvelle de justice sociale que nous pouvons contribuer à forger par le dialogue, la connaissance et la coopération.
- 77.** Mes collègues et moi-même tirerons pleinement les leçons de cette session afin de renforcer encore l'OIT dans le sens où vous nous demandez le faire.
- 78.** Je remercie tous les délégués gouvernementaux, employeurs et travailleurs et tous les observateurs qui ont rendu possible cette session historique de notre Conférence.